

Taille douce : commencer la méthode dès la plantation

Objectifs

Savoir faire une taille formation selon les principes de la taille douce

Enjeux

De plus en plus les vignes sont sujettes aux maladies fongiques du bois. Les vignes sont moins vigoureuses pouvant aller jusqu'à la mort du cep. Actuellement aucune méthode chimique existe. Pour limiter au maximum, une taille adaptée est importante. La connaissance et la compréhension des flux de sève est primordiale. Cette taille innovante permet de limiter au mieux le risque des infections. Comprendre et apprendre à bien tailler dans les premières années du plantier, permet de garantir une taille plus simple lorsque la vigne sera formée et de garantir une vie du cep plus long. une taille qui occasionne moins de plaies, qui favorise la vigueur et préserve les flux de sève, permet d'engendrer moins de bois morts, et diminue le risque d'avoir des problématiques de dépérissement des vignes. Dans ce contexte, une formation spécifique taille douce des plantiers c'est à dire, jusqu'à n+3 après la plantation est primordiale.

Contenu

Jour 1 : Physiologie de la vigne, avec un focus sur les flux de sèves.
Point de greffage, explication des différentes greffes, test pour savoir si les plants sont viables ou pas.

Les maladies du bois et ce qui influence le départ de l'infection.

Intérêt et objectifs de la taille

Principe de la taille Poussard et adaptation selon l'âge du plant de vigne, taille de formation

Utilisation des outils: choix, entretien, sécurité, hygiène

Jour 2 :

Principes de taille sur des plantiers en année N+1 et N+2

Adaptation de la taille douce aux différentes formations : guyot, gobelet ...

Dates, lieux et intervenants

04 févr 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

34000 Clermont L'Hérault

Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture, FRCIVAM Occitanie

Formé à la taille douce par le SICAVAC

05 févr 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

34000 Clermont L'Hérault

Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture, FRCIVAM Occitanie

Formé à la taille douce par le SICAVAC

Co-organisateur(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

--

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Adhérent 210€

Non adhérent 210€

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))